Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

DESTINATION LUBERON

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL et COMMERCIAL
OFFICE de TOURISME LUBERON MONTS de VAUCLUSE

Compte rendu et procès-verbal N°2
Réunion CODIR du mercredi 10 juin 2026

Les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse Destination Luberon, dûment convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au siège de l'Agglomération LMV, le mercredi dix juin 2026.

En exercice	Présents	Votants	Abstentions
24	18	18	0

ETAIENT PRESENTS :

COLLEGE DES ÉLUS :

M. Gérard DAUDET Président - Mme Fabienne BLANCHET - Mme Monique CHABAUD - M. Éric FONTANARAVA - M. Jean-Pierre GERAULT - M. Fabrice LIBERATO - Mme Julia PIERI - M. Jean-Philippe RIVET - M. Patrick SINTES - M. Olivier VOLLAIRE.

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

Château de Lourmarin - Hôtel du Parc Cavaillon/Bastide de Lourmarin - Le Mas des Grès - Maison Magnarelles - Moulin Saint-Augustin - PNR Luberon - Vélo Loisir Provence - Vaucluse Provence Attractivité.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

COLLEGES DES ELUS :

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

ABSENTS EXCUSES :

COLLEGE DES ÉLUS :

Mme Claire ARAGONES - Madame Bénédicte MARTIN - M. Richard KITAEFF - M. Claude SILVESTRE.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le **2026-10-16**
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :
Les Airelles Gordes - Château La Verrerie.

La séance est ouverte à 9h00 par **Monsieur Gérard DAUDET**, Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

SECRETAIRE DE SEANCE : **Madame Estelle NIBBIO.**

L'ordre du jour communiqué, en amont de la séance, le 19 mai 2026.

ORDRE DU JOUR N°1
ÉLECTION DU PRESIDENT

ORDRE DU JOUR N°2
ÉLECTION DU VICE-PRESIDENT

ORDRE DU JOUR N°3
APPROBATION DU PV DU COMITE DE DIRECTION DU 05 MARS 2026

ORDRE DU JOUR N°4
PRESENTATION DE LA STRUCTURE « DESTINATION LUBERON »

ORDRE DU JOUR N°5
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

ORDRE DU JOUR N°6
ORDRES DE MISSION PERMANENTS

ORDRE DU JOUR N°7
VALIDATION NOUVEAUX TARIFS 2026

QUESTION(S) DIVERSE(S) :
POINT SUR LES TRAVAUX A L'OFFICE DE TOURISME DE CAVAILLON

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Ordre du jour N°1
OBJET : Élection du Président

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L 133-1 et suivants ;
Vu la délibération N°2014-152 en date du 16/10/2014 laquelle a décidé de la création d'un Office de Tourisme constitué sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
Vu les statuts de l'EPIC, et notamment son article 5 ;

Sous la présidence de la benjamine de l'assemblée, Madame Estelle NIBBIO,
Décide de procéder à l'élection du président,

En premier lieu, il est rappelé que conformément à l'article 5 des statuts de l'EPIC, le Président est élu parmi les membres du comité de direction.

Le Président est chargé d'administrer l'Office de tourisme et de veiller à l'exécution des décisions prises par le Comité de Direction. Il est secondé, d'une part, par le Vice-président qui préside la séance du Comité de Direction en cas d'empêchement du Président et, d'autre part, par le Directeur qui a pour mission d'assurer le fonctionnement des services sous l'autorité du Président.

Monsieur Gérard DAUDET est l'unique membre à se porter candidat.

Il est proposé aux membres du Comité de Direction :

- D'ELIRE Gérard DAUDET, Président de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon'.

- D'AUTORISER Gérard DAUDET, Président, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Le comité de direction,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- ELIT Gérard DAUDET, Président de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon'.

- AUTORISE Gérard DAUDET, Président, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Ordre du jour N°2
OBJET : Élection du Vice-Président

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L 133-1 et suivants ;
Vu la délibération N°2014-152 en date du 16/10/2014 laquelle a décidé de la création d'un Office de Tourisme constitué sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
Vu les statuts de l'EPIC, et notamment son article 5.

Le Président nouvellement élu rappelle que conformément à l'article 5 des statuts de l'EPIC, le Vice-président est élu parmi les membres du Comité de direction.

Le Vice-président ne peut exercer d'autres pouvoirs que ceux qui ont été expressément délégués par le Président.

Madame Bénédicte MARTIN Vice-présidente en charge du tourisme à l'Agglomération est l'unique membre à se porter candidat.

Il est proposé aux membres du Comité de Direction :

- D'ELIRE Madame Bénédicte MARTIN, Vice-Président de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon'.

- D'AUTORISER Monsieur le Président, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Le comité de direction,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- ELIT Madame Bénédicte MARTIN, Vice-Président de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon'.

- AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

SIÈGE SOCIAL : place François Tourel - BP 70027 - 84301 CAVAILLON cedex ☎ +33 (0)4 90 71 32 01 ✉ contact@destinationluberon.com
Etablissement Public Industriel et Commercial - RCS Avignon 809 693 906 0012
Antennes : Gordes - Lourmarin
www.destinationluberon.com

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Ordre du jour N°3
OBJET : Approbation du PV du Comité de Direction du 05 mars 2026

Il est proposé aux membres du comité de direction :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance CODIR du 05 mars 2026 joint en annexe.

Le comité de direction,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du CODIR du 05 mars 2026 joint en annexe.

Ordre du jour N°4 :
Objet : Présentation de la structure « Destination Luberon »

Afin de présenter la structure aux nouveaux membres du CODIR, le directeur expose les grandes lignes en matière de développement depuis la création de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon' jusqu'à ce jour.

Ordre du jour N°5
OBJET : Modification du tableau desc effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code du tourisme ;
Vu le code du travail ;
Vu la convention collective nationale des organismes de tourisme ;
Vu l'organigramme ;

A ce jour, l'équipe de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon', est composée de **17 salariés & agents permanents** (*en vert dans le tableau des effectifs)* :

- Un agent de droit public en CDI ;
- 12 salariés de droit privé en contrat à durée indéterminée ;
- 4 agents de la fonction publique territoriale mis à disposition.

Afin de continuer le développement des actions portées depuis ces dernières années, et d'optimiser la démarche de progrès entreprise par l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon',

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Il est proposé au comité de direction :

L'embauche en CDD d'un(e) **Chargé(e) de partenariat & Développement** pour une période de 1 an en remplacement du **Chargé de partenariat & Développement** ***(CDI)*** **licencié à compter du 11 juin 2026.**

L'embauche d'un(e) **chargé(e) de communication à compter du 1er juillet** ***(période de tuilage et période de congés)*** **en CDD** pour un remplacement « poste à poste » dans le cadre d'un congé de maternité.

Le tableau des emplois effectifs au **10 juin 2026** ***(en prévision de la saison touristique 2026)*** s'établit donc comme suit :

FONCTION	ECHELON	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT	
Directeur		TC	Droit public CDI	Poste pourvu
Directrice adjointe	3.2	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Directrice communication & Développement	3.1	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Chargée de mission commercialisation campings intercommunaux	3.1	TC	Droit privé sous convention collective Rattachée à la gestion des campings **Mise à disposition de la LMV à 90%**	Poste pourvu
Responsable Promotion & Médias	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Chargée de communication	2.1	TC	Droit privé sous convention collective Remplacement pour congé de maternité à compter du 1er juillet *(tuilage et période des congés)* en CDD	Poste à pourvoir
Chargée de communication	2.1	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Chargé de partenariat & Développement	2.1	TC	Droit privé - sous convention collective Départ pour cause de licenciement Remplacé par un CDD d'un an	Poste à pourvoir

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Chargée de communication WEB	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Responsable Réceptif/commercial	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Responsable des bureaux d'information touristique et référent Qualité	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Conseiller séjour Guide nature	1.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Conseiller séjour Guide Conférencier	1.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Conseillère séjour Guide conférencière		TC	Fonctionnaire	Poste pourvu
Assistante administrative Référente classement meublés et chambres d'hôte		TC	Fonctionnaire	Poste pourvu
Conseillère séjour		TC	Fonctionnaire (Travailleur Handicapé)	Poste pourvu
Conseillère séjour et référente suppléante classement meublés tourisme		TC	Fonctionnaire	Poste pourvu
Conseillère en séjour	1.2	TC	CDD	Poste pourvu
Conseillère en séjour	1.2		Étudiante. Contrat en alternance	Poste pourvu
Conseiller en séjour	1.2		Étudiant Contrat en alternance	Poste pourvu
Conseiller(e) en séjour	1.2	TC	Contrat de remplacement ½ temps de 3 mois reconductible en remplacement d'un ½ temps thérapeutique	Poste à pourvoir
Chargé(e) de mission Œnotourisme			Étudiante en contrat en alternance	Poste pourvu
Conseiller(e)s en séjour	1.2		Stage	Poste à pourvoir

SIÈGE SOCIAL : place François Tourel - BP 70027 - 84301 CAVAILLON cedex +33 (0)4 90 71 32 01 contact@destinationluberon.com
Etablissement Public Industriel et Commercial - RCS Avignon 809 693 906 0012
Antennes : Gordes - Lourmarin
www.destinationluberon.com

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Conseiller(e)s en séjour saisonniers	1.2		Emplois saisonniers – cumul sur une période de 23 mois	Poste pourvu

Il est proposé aux membres du comité de direction :

- D'APPROUVER le tableau des effectifs au 10 juin 2026.
- D'AUTORISER le représentant légal de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon', à signer tous documents se rapportant aux décisions susvisées, avenants aux contrats de d'embauche notamment.
- DE PRÉCISER que les crédits sont inscrits au Budget 2026 de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon.

Le comité de direction,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- APPROUVE le tableau des effectifs au 10 juin 2026.
- AUTORISE le représentant légal de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon', à signer tous documents se rapportant aux décisions susvisées, avenants aux contrats de d'embauche notamment.
- PRÉCISE que les crédits sont inscrits au Budget 2026 de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon.

Ordre du jour N°6
OBJET : Ordres de mission permanents

Vu le code des collectivités territoriales ;
Vu le code du tourisme ;
Vu la convention collective applicable aux Office de Tourisme ;
Vu la délibération N° 2014-152 du 16 octobre 2014 par laquelle les membres du Conseil communautaire ont approuvé la création de l'Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse sous forme d'établissement public industriel et commercial ;
Vu les statuts de l'EPIC ;

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Considérant que pour mener à bien ses missions, les déplacements [illegible] indissociables en fonction des postes occupés dans la structure, et dans un but de simplifier les procédures administratives ;

Il est proposé aux membres du comité de direction :

- D'APPROUVER la mise en place d'ordres de mission permanents pour le personnel de l'Office de Tourisme suivant sur les zones géographiques mentionnées ci-dessous :

 A l'ensemble des chefs de service *(Accueil, promotion, réceptif, communication & développement)* ainsi qu'à la Direction *(Directeur et directrice adjointe)* : Déplacement sur le plan national.

 A l'ensemble des autres employés *(Guides, conseillers en séjour, chargé(e)s de communication, chargé(e) de l'activité commerciale, alternant(e)s et saisonniers)* : Déplacement sur le plan régional.

- D'AUTORISER le représentant légal de l'EPIC 'OT LMV Destination Luberon' à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Le comité de direction,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- APPROUVE la mise en place d'ordres de mission permanents pour le personnel de l'Office de Tourisme suivant sur les zones géographiques mentionnées ci-dessous :

 A l'ensemble des chefs de service *(Accueil, promotion, réceptif, communication & développement)* ainsi qu'à la Direction *(Directeur et directrice adjointe)* : Déplacement sur le plan national.

 A l'ensemble des autres employés *(Guides, conseillers en séjour, chargé(e)s de communication, chargé(e) de l'activité commerciale, alternant(e)s et saisonniers)* : Déplacement sur le plan régional.

- D'AUTORISER le représentant légal de l'EPIC 'OT LMV Destination Luberon' à signer tous documents se rapportant à cette décision.

SIÈGE SOCIAL : place François Tourel - BP 70027 - 84301 CAVAILLON cedex +33 (0)4 90 71 32 01 contact@destinationluberon.com
Etablissement Public Industriel et Commercial - RCS Avignon 809 693 906 0012
Antennes : Gordes - Lourmarin
www.destinationluberon.com

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-16
ID : 084-809693906-20260929-202613A-DE

Ordre du jour N°7
OBJET : Nouveaux tarifs 2026

Dans la continuité du développement de l'offre commerciale de la structure,
Il est proposé aux membres du comité de direction :

- D'APPROUVER l'ensemble des grilles tarifaires, ci- jointes.

- D'AUTORISER le représentant légal de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon', à accomplir l'ensemble des démarches rattachées à cette décision.

Le comité de direction,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- APPROUVE l'ensemble des grilles tarifaires, ci- jointes.

- AUTORISE le représentant légal de l'EPIC 'OT LMV - Destination Luberon', à accomplir l'ensemble des démarches rattachées à cette décision.

QUESTIONS DIVERSES :

- POINT SUR LES TRAVAUX A L'OFFICE DE TOURISME DE CAVAILLON (SIEGE SOCIAL)
 - Monsieur le directeur fait un point d'étape au sujet des travaux concernant le siège de l'Office de tourisme à Cavaillon.

Le Président déclare la séance levée à 10h30.

Cavaillon, le jeudi 10 juin 2026.

Monsieur Gérard DAUDET,
Président.

Madame Estelle NIBBIO,
Secrétaire de séance.